

**RAPPORT DE CONSULTATION
ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES**

MANDATÉ : Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf

RÉF : R.C.A.2V.Q. 190

Date : 2017-04-11

Consultation publique

Demande d'opinion

Assemblée publique
de consultation

Origine :

Conseil municipal

Comité exécutif

Conseil d'arrondissement Direction d'arrondissement

Le projet :

Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur les lots numéros 4 015 739, 4 090 999 et 4 180 275 du cadastre du Québec.

Réf. : Immostar-stationnement temporaire

Déroulement de la consultation :

1. Ouverture et présentation générale du dossier soumis à la consultation par le conseiller en consultations publiques.
2. Intervention de la conseillère municipale du district de Duberger-Les Saules.
3. Présentation du projet de modification de la zone concernée et information indiquant que le projet de modification contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par le conseiller en urbanisme.
4. Période de questions et commentaires du public.
5. Période de questions et commentaires des membres du conseil.
6. Vote des membres du conseil sur les options soumises.

Options soumises au vote :

Description des options

1. Recommander au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de modification.
2. Recommander au conseil d'arrondissement de refuser la demande de modification.
3. Abstention.

**Résultats du
vote**

5

0

0

total : 5

Questions et commentaires du public :

Aucune question, aucun commentaire.

Questions et commentaires du conseil d'administration du conseil de quartier :

Une membre souhaite connaître les solutions envisagées pour répondre au besoin du requérant en matière de stationnement à l'expiration de la permission temporaire de 3 ans. Elle souligne également que cette zone est mal desservie par le service de transport en commun, car le terminus, situé sur le stationnement des Galeries de la Capitale, est trop éloigné du site concerné.

➤ *Réponse de la Ville : Certaines solutions sont examinées :*

- *L'implantation d'un projet de développement est prévue, d'ici deux ans, sur le lot situé du côté sud du boulevard Lebourgneuf. Une demande pourrait être effectuée par le requérant afin d'ajouter des cases de stationnement supplémentaires à ce projet.*
- *Un étage additionnel pourrait être construit sur l'emplacement actuel du stationnement souterrain.*

RAPPORT DE CONSULTATION ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES

- Des discussions sont en cours entre le requérant et le propriétaire d'un terrain voisin afin de prévoir une aire de stationnement supplémentaire sur ce lot.

- Un membre souhaite connaître les raisons pour lesquelles le stationnement souterrain actuel ne répond pas au besoin du requérant.
 - *Réponse de la Ville : Le bâtiment actuel est certifié LEED. Le stationnement de ce bâtiment répond aux normes et aux critères de cette certification ainsi qu'aux objectifs de développement durable. Afin de répondre à des besoins spécifiques, le locataire principal du bâtiment a exigé au propriétaire un nombre plus élevé de cases de stationnement.*

Recommandation du conseil d'administration du conseil de quartier :

Accepter la modification au Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur les lots numéros 4 015 739, 4 090 999 et 4 180 275 du cadastre du Québec.

Personnes présentes :

Mmes Lise Bilodeau*, présidente, Marie-Ève Gagnon*, secrétaire, Lydie Pincemin*, administratrice, Dominique Tanguay, conseillère municipale, MM. André Dalaire*, administrateur, Mohammed Filali*, trésorier.

* Ont droit de vote au conseil d'administration.

Personne ressource : M. Michel Hubert, conseiller en urbanisme à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement des Rivières

Secrétaire de soutien : Mme Renée-Pier Bertrand

Animation et préparation du rapport : M. Mario Demeule, conseiller en consultations publiques au Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec

3 citoyens assistent à la rencontre (1 femme, 2 hommes)

Nombre d'interventions :

- Public : 0
- Membres du conseil d'administration : 2

Documents de présentation :

- Fiche synthèse du projet et plan du secteur concerné (remis aux membres du conseil d'administration et au public).
- Présentation de type PowerPoint du projet de modification réglementaire (présentée au public et copie papier remise aux membres du conseil d'administration seulement).

Signature:

Date : 18 avril 2017

Ce document est approuvé et signé par la présidente

Mme Lise Bilodeau
Présidente du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf

Ce rapport est transmis à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement des Rivières afin qu'il soit annexé à leur rapport lequel est transmis au conseil d'arrondissement.